

CONDITIONS GENERALES DE VENTE



Les présents points évoqués précisent les conditions générales de vente applicables aux prestations (hébergement, restauration, location de salles) de la Maison Saint Vaast.

Les prix indiqués sont des prix TVA incluse, par personne et par nuit et/ou par repas, ou pour par location. Les prix sont révisables par la Maison Saint Vaast à tout moment en cas de modification des conditions économiques.

Arrhes : la réservation est ferme dès réception du règlement des arrhes. Elles s'élèvent à 30% du montant total du séjour, du prix du repas ou de la location, effectué auprès de la Maison Saint Vaast.

Païement : Le solde du séjour, du repas ou de la location est à régler à votre arrivée. Nous acceptons les chèques bancaires ou les espèces.

En cas d'interruption du séjour, il ne sera procédé à aucun remboursement des arrhes. De même en cas de départ anticipé (ex : météo) le séjour réservé est dû dans sa totalité (prix de la chambre multiplié par le nombre de personnes et le nombre de nuits).

En cas de force majeure, sur présentation d'un justificatif, les nuits supplémentaires facturées pourront vous être remboursées.

Toute annulation doit être adressée par courrier ou mail avec le numéro de réservation. Cette annulation doit intervenir à plus de 8 jours avant la date de votre arrivée. La date de réception du courrier ou du mail sera la date retenue pour l'annulation. Il sera donc conservé ou prélevé des indemnités d'annulation qui se décomposent comme suit :

- Plus de 8 jours avant l'arrivée : pas de frais
- De 8 à 2 jours avant l'arrivée : La totalité des arrhes
- Moins de 48h avant l'arrivée : 100% du total du séjour

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'établissement s'appliquera à l'ensemble des réservations. Le client déclare en avoir pris connaissance et en accepter les termes.

Litiges :

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à la Maison Saint Vaast EURL.

L'établissement pourra se dégager de ses obligations ou en suspendre l'exécution s'il se trouve dans l'impossibilité de les assurer du fait de la survenance d'un événement indépendant de sa volonté ou échappant à son contrôle, ainsi qu'en cas de force majeure, et notamment en cas de destruction totale ou partielle de l'établissement, grève, catastrophe, incendie, accident technique interne ou externe et d'une manière générale en cas de tout événement ne permettant pas la bonne exécution du service.

Signature du client :

Maison Saint Vaast EURL, BP 1016, 103 rue d'Amiens, 62008 ARRAS CEDEX

Tél : 03 21 21 40 38 – Fax : 03 21 21 40 09

Messagerie : maison.diocesaine@arras.catholique.fr